



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 12 avril 2022 DELIBERATION

Rapporteur : M. Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Monsieur Sami BOURI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Jean-Maurice CABANNES donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRERE
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Anne BARBET
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Etaient absent-e-s :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Nathalie PASTOR

4a - AFFECTATION DE RESULTATS 2021 : BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2021 fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de.....	2 464.876,28 €
- Un excédent reporté de.....	662.750,06 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de.....	3 127.626,34 €
- Un déficit d'investissement de.....	-707.884,83 €
- Un déficit des restes à réaliser de.....	-1 456.010,01 €
Soit un besoin de financement de.....	2 163.894,84 €

Conformément à la réglementation, l'excédent d'exploitation est affecté en recettes d'investissement du budget 2022 (compte 1068) à hauteur de 2 800.000,00€ pour couvrir le besoin de financement 2021 et financer les investissements 2022, le solde de 327.626,34 € est reporté en fonctionnement (002).



Le déficit d'investissement, soit 707.884,83 est reporté au 001.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'affectation de résultats de l'exercice 2021 du budget principal de la commune.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2022.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 19/04/2022

Le Maire,


Bernard UTHURRY

